

Le petit monde de Crisnée

Septembre 2023

Les nombreux promeneurs qui empruntent le chemin des Platanes, à pied ou à vélo, ont déjà pu s'en rendre compte, la Funzone et ses diverses composantes prennent chaque semaine davantage leurs marques. Cet espace public, unique dans la région, qui se veut pluriel, a pour vocation d'accueillir plusieurs disciplines sportives de plein air mais aussi des activités festives et récréatives.

Sur le plan sportif, plusieurs espaces vont voir le jour dans les prochains mois :

- 4 terrains de football (2 petits et 2 grands)
- 1 dalle de street workout
- 1 terrain multisports
- 1 piste finlandaise.

Sur le plan des activités festives et récréatives, la Funzone a déjà montré toute sa pertinence grâce :

- à la plaine de jeux
- au minigolf
- aux concerts live (Crisnée Cover Festival et Festival Inkipit)
- aux méga guinguettes
- au village des kids.

Le planning des prochaines semaines prévoit l'installation des poteaux d'éclairage des terrains de football, des clôtures, des pare-ballons, des mains courantes, la réalisation de la dalle et l'installation du street workout ainsi que l'achèvement de l'aménagement des containers marins spécialement dédiés aux deux petits terrains de football.

Fortes pluies à Crisnée

La commune de Crisnée n'a pas été épargnée par les importantes précipitations qui se sont abattues sur notre pays cet été. Plusieurs épisodes ont particulièrement touché Crisnée parmi lesquels 40 litres d'eau au mètre carré sont tombés en 15 minutes et 75 litres d'eau au mètre carré sont tombés en 90 minutes.

Si nos aménagements pour lutter contre les risques d'inondation ont montré leur efficacité, ces différents épisodes pluvieux à forte intensité ont à nouveau mis en lumière quelques points délicats de notre territoire que nous nous attelons à améliorer.



Ce qui fonctionne :

- le bassin sec de la rue Laurent Kremer entretenu par nos chèvres ;
- le radeau-pompes du bassin d'orage du chemin du Bac des Macrâles qui permet, grâce à une gestion des volumes d'eau mieux maîtrisés, d'augmenter la capacité tampon du bassin et donc de mieux réguler l'écoulement des eaux vers la rue Sylvain Panis et la rue de la Ville en cas d'arrivée massive et brutale de l'eau de pluie provenant de Kemexhe et d'une partie de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher ;
- les fossés/talus réalisés à l'arrière de maisons situées rue Léon Mélon, rue Sylvain Panis, Grand'route et rue Burette ;
- les caniveaux de la rue Burette et de la rue Joseph Wauters ;
- les gabions rue Pascal et Raphaël Sacré ;
- le renforcement des berges du bassin d'orage situé à l'angle de la N614 et de la rue François Gilon ;
- le bassin sec (cultivé), avec indemnité versée au cultivateur en cas d'inondation entraînant une perte de rendement, situé en aval immédiat du bassin dont question ci-avant ;
- le bassin sec permanent situé rue François Gilon, en amont immédiat des premières habitations à gauche en venant de la N614 ;
- les bandes enherbées de la rue François Gilon et de la rue Sylvain Panis avec indemnités annuelles versées aux agriculteurs.

Ce qui reste à améliorer

Le point bas de la rue Louis Happart reste problématique. Cet été, il a été inondé à trois reprises. D'importantes coulées de boues provenant des champs situés en bord des rues Joseph Wauters et Marhé sont à l'origine de ces trois inondations. Nous sommes en contact avec l'exploitant de ces champs pour y semer une bande enherbée et réaliser un talus/fossé (rue Marhé).



Au niveau de la rue Marhé, un caniveau est à l'étude pour protéger le point bas des maisons riveraines.

Le point bas de l'impasse de la rue François Gilon a également posé problème. Là aussi, un travail s'impose. Il est à l'étude.

Le point bas de la rue de la Ville où convergent les eaux canalisées et de surface des rues Sylvain Panis, de Fize et de Fravay. On peut parler d'eau de surface vu le peu d'avaloirs présents dans ces voiries réalisées à la fin des années 50 et au début des années 60 avec des égouts de 30 cm de diamètre, aujourd'hui sous-dimensionnés.



Les berges en béton de la sortie des deux égouts située à hauteur du point bas de la rue du Sart qui, pour mémoire, rassemble en un seul point l'ensemble des eaux de pluie des villages d'Odeur, Kemexhe, Fize, Crisnée, d'une partie des communes d'Awans et de Fexhe-le-haut-Clocher, doivent être consolidées.



Le Dîner-spectacle des Seniors – édition 2– 14 octobre 2023

La seconde édition du dîner-spectacle des Seniors de Crisnée aura lieu le 14 octobre 2023, à 12h, à l'Espace Culture et Loisirs JV. Cette seconde édition de l'année 2023 s'adresse aux séniors qui n'étaient pas présents à l'édition du 4 février dernier.

Pour rappel :

- 1 - Le Dîner-spectacle est totalement gratuit
- 2 – il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus domiciliées à Crisnée
- 3 – réservation auprès de Josseline Daenen – 04/229.48.00 - info@crisnee.be à partir du 11 septembre 2023.



« La Province de Liège va procéder à la démolition des anciennes classes de l'IPES situées derrière la piscine alors que le bâtiment est bourré d'amiante. A-t-on seulement pensé à la sécurité des riverains. J'en doute ! »

Il est exact que le bâtiment va effectivement être démolit dans les prochaines semaines. La commune de Crisnée a délivré le permis de démolir il y a plusieurs mois. Des règles strictes s'appliquent en matière de désamiantage d'un bâtiment, qu'il soit public ou privé. C'est dans ce contexte que la Province de Liège a confié le désamiantage du bâtiment à une société spécialisée disposant des agréments requis pour ce type d'intervention. Au terme de la démolition, une dalle en béton sera coulée en lieu et place du bâtiment.

Journée Récré'active

KC CRISNEE
Club canin

10 sept 23

10.30h - balades de 4,5km et 1km (chiots)
 12.30h - petite restauration (pain saucisse)
 13.30h - jeux divers animés par les moniteurs du club

Inscription obligatoire avant le 8 septembre au club

Prix pour l'ensemble (yc un pain saucisse/personne)
 10 euros - pain saucisse supplémentaire 4,5 euros

Membres ou non du club, vous êtes les bienvenus !

14 septembre 2023 à 19h

Espace Joseph Vanmal, 14 rue Vincent Bonnechère à Kemexhe.

Conférence gesticulée

AUTONOMIE, QUAND TU NOUS TIENS !
Capable tout seul...

L'ATTACHEMENT...... Ces liens humains qui nous façonnent

Au profit de Service d'Accompagnement du Parrainage. SAPA

Organisée par **Françoise Rigo**, assistante sociale et praticienne en massages et soins pré/postnatal, bébé et enfant, ayurvédiques, tui na/psychocorporel, ateliers divers : apprentissage e au massage bébé, réflexologie plantaire pédiatrique, massage assis sur lieux de travail, ...

Animée par **Nadia Kuta** de l'Asbl 'Même pas peur', psychothérapeute pour enfants et adultes, par le jeu et la créativité & **Natalie Lardin**, Psychologue, thérapeute par le Jeu et la i Créativité, formatrice, instructrice de pleine conscience et de Vis-ta-Danse. (atelierairdebien.com)

Info et inscription : francoise.rigo@bullesdedouceur.be 0477/059447
 10€/pers 15€/couple (paiement sur place)

CRISNEE

9 SEPT 2023

SALLE TOULOUSE

Dès 18.30 hrs

Le traditionnel souper aux moules de

Bernard Caprasse

Sur réservation

0492 55 66 57 (Bernard)

0497 08 52 03 (Martine)

Au profit de

MARDI 10 octobre

Ce spectacle nous invite à prendre un peu de distance pour rire de nous et des comportements qui nous éloignent de la joie.

Ce seule en scène, spectacle d'humour avec du fond, permet non seulement de rire de ses propres comportements mais aussi d'y réfléchir, c'est donc un spectacle qui vous fera « réfléchirire » !

Y'a d'la joie ... bordel !

Départ en car à 19h (Administration communale)

Prix : 20€ (pour les habitants de Crisnée)

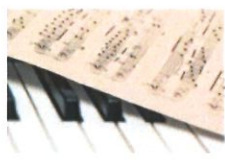
30€ (pour les non Crisnéens)

Nombre de places limité - Priorité aux habitants de Crisnée

Réservations : 04/229 48 00 (Administration communale - Service population)

Renseignements : Alain MATERNE 0486/851013

Myriam TOMBEUR 0474/588569



Les samedis matins de 10h30 à midi, la commune de Crisnée propose aux enfants âgés de 3 à 12 ans de venir chanter avec Robert Jamaer à la salle Toulouse de l'Espace Culture et Loisirs JV, rue Vincent Bonnechère, 14. Activité gratuite.

Info & inscriptions – Robert Jamaer 0475.25.88.07 - lamusique@skynet.be



Nouveau à Crisnée : cours individuels de musique pour les jeunes

Ces cours sont ouverts aux enfants et aux jeunes de Crisnée désireux de découvrir la musique et la pratique d'un instrument de musique (piano, trompette ou instruments en cuivre – flûte à Bec - flûte Irlandaise).

Cours de Chant.

Découverte du solfège et des accords directement liés avec l'apprentissage de l'instrument.

Ces cours, de 30 minutes chacun, auront lieu à l'Espace Culture et Loisirs JV, le mercredi après-midi, entre 13h et 17 heures. Prix : 5 euros par leçon avec possibilité d'abonnement de plusieurs séances, les frais supplémentaires étant pris en charge par la commune.

Le régularité est obligatoire pour que l'apprentissage soit efficace et performant. Les places sont limitées -

Info & inscriptions – Robert Jamaer 0475.25.88.07 - lamusique@skynet.be

Dimanche 15 octobre

Dans le cadre de l'opération « La Fureur de Lire » 2023, la bibliothèque de Crisnée organise ...

UNE BALADE CONTEE

... en compagnie de Jeanne la Contesse !

Conteuse depuis plus de 20 ans, elle choisira dans son répertoire des contes qui plaisent autant aux enfants (+ de 5 ans) qu'aux adultes.



Départ à 10h - Rendez-vous à l'Administration Communale

Rue du Soleil, 1 à Crisnée pour environ 1h30 de balade

Collation offerte après la balade !

Renseignements : Alain MATERNE 0486/851013

Inscription : 04/2294800 (Administration communale - Service population)



ACCUEIL TEMPS LIBRE



2023-
2024

SERVICE ATL - RONGY AMÉLIE

amelie.rongy@crisnee.be - 04/229.48.03
TOMBEUR Myriam - échevine de l'accueil
extrascolaire 0474/58.85.69



[HTTP://WWW.CRISNEE.BE/CRISNEE-PRATIQUE/ACCUEIL-EXTRASCOLAIRE](http://www.crisnee.be/crisnee-pratique/accueil-extrascolaire)

Le dimanche 15 octobre 2023 – 10h/17h – hangar communal, rue du Soleil, 1.

La Commune de Crisnée organise son premier vide dressing de vêtements et accessoires pour femmes, hommes et enfants au profit de Think Pink, l'organisation nationale de la lutte contre le cancer du sein.

Prix par emplacement avec la fourniture d'une table de 2m20 et de 2 chaises (tringle éventuelle à apporter par vos soins) : 10€ payable par virement bancaire.

Les stands réservés et payés ne seront pas remboursés. L'installation des stands aura lieu de 8h30 à 9h45.

Info et réservation : 0472/62.84.44 – appel direct ou sms (pas de message vocal).

⚠ Le nombre d'emplacements est limité.

